Image not found or type unknown

Decision CIVI et indemnisation FGTI

Par **nanou22**, le **06/03/2014** à **16:14**

bonjour

j'ai été condamné au pénal en 2010 pour blessures involontaires , au civil cela a été reporté plusieurs fois par la victime, jusqu'a ce qu'elle fasse un desistement d'instance en 2012. Mon avocat m'avait alors dit que n'avait donc pas de dommages et interets a verser. Et depuis rien. Cette semaine mars 2014, j'ai recu un courrier du FGTI me demandant une tres grosse somme d'argent suite a la decision de la CIVI.
Que dois je faire , je ne comprends pas je n'étais meme pas informer de cette procedure.
Aidez moi à comprendre et savoir ce que je dois faire , suis je obligée de les rembouser????...
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés